



Votre séjour classe de mer au Moulin d'Oléron



PROJET ASSOCIATIF PEP 17

Nos valeurs de référence

Le respect de la personne comme la déclinaison naturelle du principe de laïcité. Un concept qui appelle le respect sans concession de la dignité, de l'intégrité et de l'intimité de chacun, mais également le strict respect de ses choix et convictions. Ce qui inclut au quotidien qu'on doit penser d'abord à la personne, les structures s'adaptant à chaque personne et non le contraire.

La neutralité et le respect mutuel comme principes qui confèrent au « vivre ensemble » sa légitimité. L'association PEP 17 s'attache à respecter et à faire respecter les convictions de chacun en matière religieuse, philosophique et politique, dans la limite et le respect de la liberté des autres.

La liberté de choix comme principe intangible visant à ce que chaque personne accompagnée puisse exercer pleinement ses droits et sa citoyenneté. La recherche de son libre consentement doit en être l'expression directe.

La solidarité comme expression de la capacité de chacun et de tous à se mobiliser et à prendre des initiatives en faveur des plus démunis. L'engagement désintéressé, tout comme la solidarité entre les générations, en sont les témoignages.

Nos axes de progrès et nos priorités

Axe 1 l'accompagnement de la personne : la priorité et le métier de l'association PEP 17

- 1.1 Poser un regard éthique sur les modalités d'accompagnement de chaque personne en situation de fragilité ou d'exclusion
- 1.2 Permettre à chaque personne accompagnée d'être actrice de son projet et de contribuer à l'amélioration des prestations d'accompagnement
- 1.3 Associer la famille et / ou l'entourage de la personne accompagnée à l'élaboration et au suivi du projet d'accompagnement
- 1.4 Adapter l'offre des établissements et services à l'évolution des besoins des personnes accompagnées

Axe 2 l'adaptation de l'organisation à l'évolution de l'environnement

- 2.1 S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations apportées Aux personnes accompagnées
- 2.2 Soutenir les fonctions métiers (fonction, compétence ou ressources qui concourt directement à l'accompagnement des personnes accueillies) mobilisées auprès des personnes accompagnées
- 2.3 Structurer, optimiser, adapter les fonctions ressources (fonction, compétences ou ressource qui porte appui à l'exercice des fonctions métiers) qui portent appui aux fonctions métiers
- 2.4 Mobiliser le levier qu'offrent les différents processus de coopération aux fins d'optimiser la qualité de l'accompagnement de la personne et de développer l'offre de service

Axe 3 l'optimisation de la gouvernance

- 3.1 Renforcer l'identité associative autour de l'accompagnement de la personne
- 3.2 Développer à l'intra la culture d'entreprise
- 3.3 S'assurer de l'équilibre de gestion des établissements et services
- 3.4 Adapter la structure juridique de l'organisation

LE MOULIN D'OLÉRON

Sur l'île d'Oléron, notre centre est implanté en bordure littoral, entre les villes du Château d'Oléron et Dolus d'Oléron, au cœur de la zone ostréicole et de la réserve naturelle de Moëze. Le centre a une situation privilégiée pour étudier la richesse du milieu marin et de la vie insulaire.

Il propose un accueil aux groupes scolaires, de la maternelle au secondaire, adapté au projet de l'enseignant et aux niveaux des élèves.

Il est ouvert également aux groupes avec des possibilités d'hébergement en pension complète ou demi-pension.

ADMINISTRATION

Le Moulin d'Oléron - PEP 17

La Brande
Route des Huîtres
17550 Dolus d'Oléron

Tél. : 05 46 75 23 49

Fax. : 05 46 85 60 63

centre.moulin.oleron@pep17.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

AGRÉMENTS DU CENTRE

Jeunesse et sport

017.140.004

Éducation Nationale

Inscrit sur la liste départementale des centres d'accueils

Commission de Sécurité favorable

12 mai 2011

L'ÉQUIPE

Un directeur,
Une responsable administrative et commerciale
Un agent d'accueil
5 animateurs spécialisés « milieu marin »
Un chef de cuisine et 2 cuisiniers
7 agents de service polyvalents
2 chauffeurs de transport en commun
Un agent technique
Un surveillant de baignade diplômé du BNSSA

CHARTRE D'ACCUEIL

Préparation du séjour

- Des propositions d'animations avec des tarifs étudiés et adaptés.
- Une convention qui garantit les engagements pris pour l'organisation du séjour.
- Une personne ressource sur la structure pour vous aider à préparer le contenu de votre séjour.

Accueil

- Un animateur qui assure l'accueil, le suivi tout au long du séjour et le départ.
- Un animateur unique référent pour chaque classe.

Restauration

- Des prestations de qualité et adaptées.
- Elaboration de menus variés et adaptés aux groupes.
- Le respect des contre-indications alimentaires et régimes particuliers.
- Le respect des normes d'hygiène (HACCP) en cuisine.
- Une alimentation à base de produits frais et régionaux.
- Une présentation des plats soignée et attractive.
- Une prestation du service conviviale.

Hébergement

- Des bâtiments fonctionnels.
- La propreté quotidienne des chambres et des sanitaires
- La sécurité et la conformité des installations
- Un mobilier répondant à la norme collectivité
- Une disponibilité du personnel pour répondre à des besoins spécifiques (lingerie pour les séjours de plus de 5 jours, nettoyage particulier...)

Animation

- Des animateurs et des intervenants qualifiés ou agréés par des autorités compétentes
- Des animations culturelles, sportives et environnementales
- Des animations en lien avec votre projet
- Des projets adaptés aux publics concernés

Démarche qualité

- Une démarche d'amélioration continue
- Une équipe de qualifiés, pluridisciplinaire, consciente de sa mission sociale et éducative
- Un contrôle régulier de la qualité de nos prestations
- Une écoute de vos remarques et vos suggestions avant, pendant et après le séjour.

LA VIE AU CENTRE

Généralités

La vie en collectivité nécessite de respecter :

- Le personnel du centre et leur travail
- Les horaires des repas
- Les horaires pour le départ et retour sur les lieux d'activités
- Les locaux et l'environnement :
 - Triez les déchets
 - Déposez les papiers et déchets dans les poubelles
 - Etre attentif aux économies d'énergie : lumières, robinets,...

Pour information :

- Une permanence est assurée 24h/24 par le centre. Par contre, la sécurité et la surveillance des enfants restent sous l'entière responsabilité de l'enseignant pendant toute la durée du séjour.
- Il est indispensable d'organiser la sécurité des enfants à tout moment de la journée : temps de classe ou d'activités, détente après les repas, présence dans les bâtiments...

En cas de déclenchement de l'alarme incendie :

- Evacuation immédiate du ou des bâtiments
- Rassemblement sur l'aire de jeux
- Suivre les consignes incendie affichée dans le hall de chaque bâtiment.
- Prévenir la personne de veille (le numéro de téléphone est affiché dans le hall de chaque bâtiment)

Les soins :

Le centre n'assure aucune responsabilité. Pour information :

- La distribution des médicaments ne peut se faire que sur prescription médicale sous le contrôle de l'enseignant.
- En cas d'enfant malade durant le séjour :
 - Prévenir votre animateur
 - Se présenter au bureau si vous souhaitez qu'un rendez-vous chez un médecin soit pris (attention les médecins ne se déplacent pas sur le centre).
- Si un enfant est malade et ne peut pas participer aux activités ou aux repas, il faut prévoir la présence d'un accompagnateur.
- Prévoir un moyen de paiement, la structure n'avance pas les frais médicaux.

Anniversaires :

Nous ferons le point avec l'enseignant avant le séjour, pour connaître les anniversaires afin de les fêter tous ensemble en cours de séjour.

Courrier :

Départ : le courrier est à déposer à l'accueil avant 12h.

Arrivée : la récupération du courrier se fait à l'accueil après 13h30.

Pensez à préciser aux parents d'indiquer le nom de l'école et les nom et prénom de l'enfant sur les courriers. Sans ces indications, il ne pourra pas être distribué.

Pour vous simplifier le séjour, des cartes postales de l'île d'Oléron sont en vente à l'accueil, la vente est à organiser avec l'animateur en début de séjour.

Hébergement

Pour information :

- Les bâtiments d'hébergement peuvent être sécurisés pendant la nuit.
- Les lits superposés sont interdits au moins de 6 ans. (décret du 25.08.95)
- La première journée, il faut faire les lits avec les enfants (cycle 2-3).
- La literie est fournie par le centre pour tous les séjours, un lavage est prévu pour les séjours de plus de 5 jours ou en dépannage.

Pour un séjour et des chambres agréables :

- Circuler en chaussons dans le bâtiment.
- Dans les toilettes, tirer la chasse d'eau
- Eviter de laisser des affaires au sol pour faciliter le ménage
- Eviter le gaspillage : fermer les robinets, éteindre les lumières...
- Faire son lit le matin et ranger ses affaires personnelles
- Respecter le sommeil des autres
- Signaler à l'accueil les problèmes d'entretien : lampe grillée, fuite, etc

Pour une fin de séjour organisée :

- En fin de séjour, les chambres sont à libérer en matinée.
- Défaire les lits et entreposer les housses de couette, taies et drap-housse dans le couloir
- Plier les couettes sur les lits
- Entreposés les bagages dans le hall du bâtiment.

Salle de classe

Pour information :

- Chaque classe dispose de sa propre salle équipée de :
 - Une malle de livres et/ou bandes dessinées
 - Des documents pédagogiques à demander à votre animateur selon votre projet (attention : le centre ne fournit pas les photocopies en grande quantité)
 - 2 postes informatiques, pour vous permettre de mettre à jour le journal « on donne des nouvelles.com » ou de télécharger vos cartes numériques en créant un répertoire photos
- Le matériel est sous votre responsabilité (un inventaire sera fait en début et fin de séjour avec votre animateur)

Le temps de classe est géré par l'enseignant, nous demandons aux enfants de:

- Ramasser les papiers par terre
- Ranger les chaises après la classe
- Ranger leurs affaires de classe afin de ne pas en perdre

Restauration

3 repas par jour sont préparés et servis par le personnel du centre :

- Découvrir les plats en goûtant un peu à tout
- Eviter de crier et parler trop fort à table
- Eviter de se lever, seul le pain et l'eau sont en libre-service
- Rassembler en fin de repas les couverts et assiettes en bout de table
- Nettoyer sa table à la fin de chaque repas
- Monter les chaises sur la table avant de partir

Horaires

Petit-déj. : 8h15
Déjeuner : 12h15
Goûter : selon activité
Dîner : 19h00

Nous aménageons les repas pour les régimes particuliers (contre-indications médicales, allergies) : merci de nous prévenir avant le séjour. Compléter la fiche de liaison et nous joindre le PAI en cas de contre-indication(s) alimentaire(s).

Activités

Pour information :

L'enseignant assume de façon permanente la responsabilité de la classe. Il peut, être déchargé momentanément de la surveillance de son groupe d'élèves confié à des intervenants extérieurs, sous réserve :

- Que le groupe soit toujours encadré par 2 adultes au minimum
- Qu'il réside sur le lieu de l'accueil
- Qu'il sache constamment où sont tous ses élèves, et qu'en cas d'incident il puisse être très rapidement sur place
- Que les intervenants extérieurs aient été régulièrement autorisés et placés sous son autorité

Déplacements :

- Prévoir la présence d'1 adulte pour 10 enfants dans les déplacements ou 1 pour 8 pour les maternelles (normes E.N).

Déplacements en car :

- Vérifier les horaires auprès de votre animateur.
- Si vous utilisez les car du centre, veillez à respecter les horaires (nos cars ont souvent plusieurs rotations à effectuer)

Pêche à pied

- Elle se déroule à marée basse, avec un départ à marée descendante et un retour à l'étal.
- Par mesure de sécurité, s'assurer des heures des marées auprès de votre animateur.

Piscine :

- Ouverte de la mi-mai à la mi-septembre suivant la météo.
- Elle est placée sous la surveillance d'un brevet d'état (BNSSA)
- La présence des enseignants est obligatoire
- Les créneaux sont à réserver auprès de votre animateur à l'arrivée.

La baignade en mer est strictement interdite hors juillet-août.

Vélo

- Respecter le Code de la route lors des déplacements.
- Votre classe doit veiller à venir avec le nombre suffisant d'adultes pour l'encadrement des sorties à vélo : 1 adulte pour 6 enfants, port du casque obligatoire pour tous. Le centre ne pourra pas détacher d'adultes supplémentaires pour l'encadrement de ces sorties.

Voile :

- L'activité est possible que sous certaines conditions météorologiques, à la seule appréciation du moniteur chargé de cette activité, titulaire du Brevet d'Etat Voile.
- Obligation d'avoir pour chaque enfant, une « attestation de natation pour la pratique de la voile », délivrée par un maître-nageur.

Règlementations

Les classes de découverte se situent depuis le 21/09/99 dans le cadre des sorties scolaires avec nuitées.

Circulaires n° 99-136 du 21/09/1999 BOEN hors-série n°7 du 23/09/99.

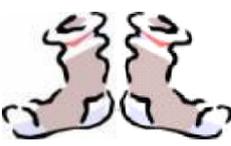
Encadrement spécifique à certaines activités :

Circulaire n°80-35 et 80-068 du 08/02/80

Note de service n°84-027 du 13/01/84 (BOEN n°4 du 26/01/84)

TROUSSEAU pour 5 jours

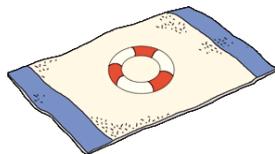
Trousseau à titre indicatif, peut être adapté en fonction de vos possibilités. Les vêtements neufs, fragiles ou qui déteignent sont fortement déconseillés. Linge et vêtements seront obligatoirement marqués au nom de l'enfant et une liste sera collée à l'intérieur de la valise.

-  Lunettes de soleil (si j'en ai)
-  2 paires de chaussures
-  2 shorts
-  5 tee-shirts
-  5 paires de chaussettes
-  Un maillot de bain
-  Une boîte à trésors
-  Des mouchoirs
-  Une serviette de bain
-  3 pulls
-  Un blouson
-  Un pyjama
-  Un vêtement de pluie
-  5 culottes
-  Une casquette
-  3 pantalons
-  Une serviette de table
-  Une paire de bottes
-  Un sac à dos
-  2 serviettes de toilette et 1 gant
-  Nécessaire de toilette
-  Une paire de chaussons
-  Une crème solaire
-  Une gourde
- 

POUR LA VOILE



Maillot de bain



Serviette de bain



Survêtement chaud



Coupe-vent chaud



**Une veille paire de baskets ou
chaussures pouvant aller dans l'eau**

Les combinaisons peuvent être prêtées par le club de voile.

POUR LE CHAR À VOILE



1 paire de baskets



1 coupe-vent



**1 survêtement chaud
et 1 pull chaud**



**1 paire de lunette de soleil
contre les projections de
sable**



**1 paire de gants
légère en laine**

Le casque obligatoire est fourni par le prestataire.

« ON DONNE DES NOUVELLES.COM »

Les enseignants ont la possibilité de laisser quotidiennement des nouvelles aux parents par le biais du site « on donne des nouvelles.com ».

Un code d'accès sera remis avant le séjour aux enseignants leur permettant ainsi, avant l'arrivée sur le centre, de remplir les informations utiles à la création du journal (nom de l'école, dates du séjour...).

Lors du séjour, le journal de bord pourra alors être mis à jour par l'enseignant en quelques minutes et pourra être illustré de photos (ne pas oublier les autorisations parentales de photographies).

AUTORISATION DE DIFFUSION

M. Mme (Nom Prénom) :

REPRÉSENTANT LÉGAL de l'enfant (Nom Prénom) :

Je donne mon accord pour : **(compléter par oui ou non)**

- la diffusion des photographies de mon enfant :
- la diffusion d'enregistrements sonores de sa voix :
- la diffusion de créations réalisées par mon enfant :

Dans le cadre des activités de la classe découverte ayant lieu Au Moulin d'Oléron.

Ajouter la mention manuscrite « lu et approuvé - Bon pour accord »

Date et signature :

PLAN D'ACCÈS AU CENTRE

